

de type D apparaissent comme totalement hors zone d'influence de la morphologie arabe, et ils n'ont pas de dérivés verbaux, quant à la dérivation verbo-nominale, elle se fait uniquement par l'addition de suffixes d'origine romane (p. 248-251).

Il ressort de cette étude que le système de dérivation verbale et verbo-nominale hérité de l'arabe n'est plus vivant en maltais mais que la ligne de continuité avec la morphologie arabe perdure dans le maintien d'une flexion et de schèmes accentuels et syllabiques qui relèvent presque exclusivement du système arabe.

À travers de très nombreux tableaux commentés minutieusement dans le corps de sa démonstration et en appendice, par ses comparaisons avec d'autres dialectes arabes et sa connaissance de la dialectologie romane, M.M. nous révèle comment le maltais a résolu le problème de l'intégration des emprunts. Il met l'accent sur les phénomènes d'appui et d'hybridation ainsi que sur l'importance de la continuité, la base de l'intégration de ces emprunts. Ce qui est valable pour le verbe l'est aussi pour d'autres catégories du maltais, et l'auteur pense que cette approche dynamique des processus doit permettre d'élaborer une nouvelle description de la langue maltaise (p. 261). S'il est vrai, comme il nous l'a dit, que le maltais actuel est issu d'une situation exceptionnelle, voire unique (due à un total isolement au cours des siècles par rapport à l'arabe et à des contacts avec des langues et dialectes de familles linguistiques différentes), rappelons ici que cet ouvrage permet de mieux comprendre le rôle des contacts dans l'évolution des langues en général et c'est en cela aussi qu'il est un apport considérable, non seulement aux études sémitiques, mais aussi à la linguistique.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS-LLACAN, Meudon)

Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain, sous la direction de Zakia IRAQUI SINACEUR, Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (Rabat), en collaboration avec le CNRS (Paris). Éditions Al-Manahil, Ministère des affaires culturelles [Rabat].

volume 1 (*ā-tīh*), 1993, xxxvi + 213 p.

volume 2 (*žāba-heyya*), 1994, p. 214-494.

volume 3 (*d-ziyy*), 1994, p. 495-766.

Georges S. Colin, né en 1893, est arrivé dans la région de Taza comme interprète en 1918, avec en poche son diplôme d'arabe obtenu à Paris. Ce premier séjour fut relativement bref, mais à partir de 1927 il se partagea entre l'École des langues orientales à Paris et l'Institut des hautes études marocaines (par la suite faculté des lettres) de Rabat. Il déploya, durant toute sa carrière d'enseignant, une activité de recherche intense qui s'étendait à tous les

domaines de la vie marocaine et dont on peut se faire une idée à travers sa *Chrestomathie marocaine* et ses articles, parus notamment dans la revue *Hespéris*. Après l'indépendance du Maroc, étant lui-même à la retraite, il eut l'opportunité de revenir à Rabat et de poursuivre ses recherches dans le cadre de l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (IERA). Il continuera donc à travailler à son fichier jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent.

Peu de temps avant sa mort, qui survint en 1977, il suscita une coopération entre l'IERA du Pr Laghdar-Ghazal et le Centre de linguistique et de littérature arabes et sémitiques (CLLAS) du Pr David Cohen, pour mener à bien la publication du dictionnaire d'arabe marocain auquel il avait œuvré toute sa vie. C'est ce travail que nous offrent maintenant les Éditions *Al Manahil* et le ministère des Affaires culturelles dont dépend l'IERA de Rabat. On peut, à l'occasion de la parution de ce dictionnaire, se féliciter de l'intérêt que cet institut a su manifester envers les recherches dialectologiques et du pari judicieux qu'il a fait en considérant que les dialectes pouvaient contribuer à l'enrichissement de l'arabe moderne.

Les dictionnaires d'arabe dialectal de vaste envergure, comme celui-ci, sont encore peu nombreux et il y a fort à parier que celui-ci occupera une place à part, à la fois par la personnalité de son maître d'œuvre et par les conditions de sa rédaction.

Colin s'intéressait au parler de son époque, dans ses usages oraux, non académiques et non argotiques : « Cet ouvrage est essentiellement un dictionnaire de l'usage contemporain. Son seul but est de donner le sens qu'ont actuellement les mots sous leur forme actuelle » (p. vii). Il nota donc, pendant 50 ans, tous les mots, sens ou expressions nouveaux qu'il rencontra dans ses conversations avec les Marocains, mais il considéra que son dictionnaire se limitait aux parlers des citadins d'un certain âge, de sexe masculin et originaires de Fès, Rabat, Tanger ou Marrakech.

Dans son bureau de l'IERA, on retrouvera, d'une part, les dossiers où il consignait le vocabulaire par thème ou origine géographique, et d'autre part, un ensemble de 60 000 fiches d'époques différentes et de précisions variables. C'est par contre dans un des documents déposés à Paris que Colin s'expliquait sur son projet de dictionnaire, à travers une rédaction partielle des premières lettres de l'alphabet. Zakia Iraqui Sinaceur et son équipe de Rabat eurent donc à collaborer étroitement avec l'équipe parisienne confiée à Bechir Awad, à la fois pour faire la synthèse des documents laissés par Colin et pour adopter des points de vue unifiés.

Globalement, la prise de position a été, en toute circonstance, de respecter le choix du maître d'œuvre. Ceci correspond, notamment, à la volonté de conserver au dictionnaire son caractère de témoignage direct d'une certaine époque. Ce respect des partis pris de l'auteur va jusqu'au maintien de sens fort péjoratifs, notés cependant comme tels (ainsi Ma El Aïnine présenté comme un dangereux agitateur politique). Je crois, pourtant, que Colin a été si attentif à la richesse des parlers qu'il a étudiés, si précis dans les emplois qu'il recense, si minutieux dans ses notations ethnographiques, qu'il eût été dommage de vouloir procéder à un tri de la matière recueillie.

Si les rédacteurs avaient cherché à vérifier l'usage et l'emploi de tout le lexique collationné, ils auraient certainement rencontré de nombreuses difficultés. Je ne serais pas très surprise, par exemple, qu'un certain nombre d'emprunts aient disparu du lexique marocain, soit parce

que les réalités qu'ils nomment n'existent plus, soit parce qu'elles ne sont plus connues des citadins, soit enfin parce que le terme arabe aura supplanté le mot d'origine européenne. Mais l'un des intérêts de ce dictionnaire — même s'il ne se veut pas étymologique — est justement de préciser l'origine de cette part très importante du vocabulaire dialectal, parfois panmaghrébin, qui n'est pas d'origine arabe.

Dans les trois premiers tomes, si l'on met de côté les emprunts au berbère — particulièrement nombreux sous *hamza* et *tā'* en raison du classement de ces emprunts à la consonne du préfixe —, on relève une prépondérance d'emprunts à l'espagnol et un nombre non négligeable d'emprunts au turc. On peut noter la tendance, relevée dans d'autres dialectes, à « berbériser » des termes empruntés aux langues européennes, cf. *tišīrra* « scie à archet » (p. 173) que Colin compare à l'espagnol *sierra*.

Au regard des partis pris de l'auteur qui ont influé directement ou indirectement sur la forme définitive du dictionnaire, on comptera ceux qui concernent la transcription. Dans la publication, chaque entrée figure deux fois, une fois en caractères arabes, une fois (au moins) en alphabet phonétique.

La transcription en caractères latins, qui se veut une transcription phonétique simplifiée, distingue donc *r* et *r̩*, *z* et *z̩*, */* et *l̩*, mais ignore les interdentales que le marocain confond avec les dentales correspondantes. C'est un choix logique en tant que tel — et très couramment adopté — mais on peut noter que l'ordre des entrées, en intégrant les interdentales aux dentales correspondantes, sans pour autant classer à part les emphatiques purement dialectales (et néanmoins souvent phonologiques, cf. le *r* emphatique et emphatisant dans *dār idōr* « Tourner... » par rapport à *dār idīr* « 1. Faire, convenir de. 2. Mettre, poser... ») peut apparaître comme un compromis curieux entre la tradition et le phonétisme ou, plus vraisemblablement, comme du pur pragmatisme.

N'était-il pas possible, au moins dans quelques cas, d'introduire des notations spécifiquement phonologiques ou spécifiquement phonétiques (utilisation de barres obliques ou de crochets selon le cas)? Pour ce qui est, par exemple, des changements consonantiques occasionnés par la rencontre de certaines consonnes radicales (*d>g* devant *z* comme dans la racine DWZ; *ž>z* devant *z* dans *zāza* « 1. Rétribuer, ... » ou inversement *z>ž* après *ž* comme dans *žəhhəž* « 1. Faire des préparatifs... »), on se demande si les deux variantes sont vraiment attestées et, si c'est le cas, comment se fait alors la répartition entre *dāz* et *gāz* « Passer (individu), s'écouler (temps, ...)... » ou *žəhhəž* et *žəhhəž*.

En ce qui concerne les voyelles, dont le système est toujours complexe à reconstituer à partir d'une simple transcription phonétique, on peut regretter que l'introduction se limite à quelques remarques qui sont loin d'épuiser toutes les interrogations. L'allongement du *i* de *itbā'* ou du *ā* de *'ātbā'* (p. 157) — je passe sur le problème du *hamza* que l'introduction n'éclaircit pas — ne s'explique pas, comme le *ū* et le deuxième *ā* de *mūtābā'a*, par l'impossibilité d'une voyelle courte en syllabe ouverte. D'autre part, l'absence totale de marque accentuelle (et de toute considération sur l'accent) ne permet aucune différenciation entre les différentes voyelles longues d'un mot. Pourtant on s'attendrait à une certaine inégalité de longueur entre la voyelle accentuée et les autres voyelles notées longues.

Quant à la transcription en caractères arabes, elle ne fonctionne pas, pour les mots d'origine arabe, comme une transcription phonétique mais comme une transcription phonologique, étymologique, voire même morphologique. Elle est plutôt phonologique lorsqu'elle note par un *yā'* la voyelle finale *-e* qui représente le suffixe adjectival *i-(y)* en contexte emphatique (ex. *haḍḍārē* « particulier aux marchands de légumes », p. 452). Elle est tout à fait étymologique lorsqu'elle transcrit par un *θā'* la consonne prononcée *t* en dialecte ou lorsqu'elle ne marque pas les voyelles courtes du classique que le dialecte allonge. Enfin elle est plutôt morphologique lorsqu'elle transcrit le *-a* des féminins par un *tā'* *marbūṭa* et celui des masculins par un alif, cf. *tābāḡa* « tabac » (p. 157). La transcription en caractères arabes est donc très utile, mais elle me semble utilisée à plusieurs niveaux, pour combler des manques qui auraient pu être évités. Pourquoi, par exemple, le genre des substantifs n'est-il pas mentionné (sauf pour quelques cas vraiment exceptionnels comme *ržəl* « 1. Jambe... », p. 605) et est-on obligé de déduire le genre masculin *tābāḡa* de l'écriture du alif?

Si le dictionnaire avait mentionné les racines — comme cela se fait le plus souvent dans les dictionnaires d'arabe (qu'il s'agisse de l'arabe littéraire ou des dialectes) —, je pense que cela aurait donné plus de lisibilité au dictionnaire et que cela aurait permis de répartir plus commodément les informations sur deux niveaux différents. Cela aurait peut-être incité également les rédacteurs à mieux séparer les lexèmes lorsque deux racines formellement différentes pouvaient être isolées.

Il est clair, par exemple, que *bərrəm* (*r* non emphatique) n'a pas à être classé comme 4^e sens de *bərrəm* « 1. Faire tourner, ... », alors que *bərrəm* « percer avec une vrille, forer » et *bərrīma* « Vrille, ... » sont distincts formellement (par le *r*), sémantiquement et même étymologiquement (*bərrīma* est rapproché de l'espagnol *barrena*) des lexèmes appartenant à la racine BRM. Il s'agit probablement, dans le cas précis de *bərrəm*, d'une erreur qui a échappé à la rédaction mais on peut constater que la séparation légitime de *brəd* « devenir froid, ... » et de *brəd* « limer » entraîne une succession (non expliquée) de deux séries, d'une part *brəd* et ses dérivés, d'autre part, *brəd* et les siens (p. 62 sq.).

Plus généralement, il y aurait eu, me semble-t-il, un certain avantage à adopter des partis pris plus nets en ce qui concerne l'organisation du matériel lexical. Quant on examine les dictionnaires modernes de langue comme *Le petit Robert*, on se rend compte que l'on tend à faire de chaque unité (qu'il s'agisse d'une entrée ou d'un sens) un ensemble homogène — morphologiquement, syntaxiquement et sémantiquement —. Cela nécessite souvent une hiérarchisation rigoureuse des données, avec éventuellement plusieurs embranchements, alors que *Le dictionnaire Colin* ne s'est donné que la possibilité de juxtaposer les entrées formellement identiques (cf. *rəbb* « Seigneur, ... » et *rəbb* dans « 1. *llā-rəbb...* » p. 588-589) ou de traiter toute différence comme une différence sémantique. C'est ainsi par exemple que :

- *rwa* est considéré comme un verbe unique dont le sens varie avec la forme de l'inaccompli (1. Inacc. *irwa*, boire abondamment... 2. Inacc. *yərwi*, abrever..., p. 683);
- *rāwi*, donné comme adjetif, ne l'est véritablement qu'en 1. (« gorgé d'eau de pluie, ... »), alors qu'il est redéfini comme nom en 2. (« narrateur, ... ») et en 3. (« acolyte de l'imam... »);

— *bla* comme préposition (il est vrai qu'il s'agit plutôt d'un renvoi) apparaît en 2 sous l'entrée *bla* n., pl. -*wāt*, alors que la préposition n'a rien à voir avec le nom qui signifie « fléau, calamité, ... » (p. 123).

En ce qui concerne la rédaction proprement dite des définitions, mes remarques seront beaucoup plus limitées. N'aurait-il pas été souhaitable de séparer les emplois verbaux et aspectuels de *bqa* (p. 110-111), les sens factif et répétitif de *buwwāl* (« faire uriner, être diurétique », p. 141)? Peut-on, à propos de *rāhib* (p. 668), considérer les sens de « moine » et de « sorcier-devin » comme deux sens très proches? Est-il normal que le sens de « porte » (p. 133) n'apparaisse que comme 4^e sens de *bāb*, après « 1. Catégorie, type... 2. Chapitre. 3. Sujet (de conversation) »?

On pourrait, certes, ajouter quelques remarques sur la typographie (les numéros qui ressortent difficilement du texte ou la faible différenciation des transcriptions et des traductions — les guillemets n'ont pas été utilisés et les italiques servent essentiellement aux notations métalinguistiques —), mais ce n'est sans doute qu'un petit prix à payer si les choix informatiques qui en sont la cause permettent, à l'avenir, d'exploiter le dictionnaire comme une base de données.

Quoiqu'il en soit de ces développements à venir, il est clair que *Le dictionnaire Colin*, tel qu'il est — c'est-à-dire avec ses petites imperfections d'ordre essentiellement formel —, constitue d'ores et déjà un véritable trésor pour la connaissance de la langue et de la civilisation citadines marocaines.

Catherine TAINÉ-CHEIKH
(Paris)

Micheline GALLEY et Zakia IRAQUI SINACEUR (éd.) *Dyab, Jha, Laâba... Le triomphe de la ruse. Contes marocains du fonds Colin*. Classiques Africains, distribué par Les Belles Lettres, Paris, 1994. 16 × 24 cm, 318 p.

Micheline Galley et Zakia Iraqui Sinaceur ont édité neuf contes du « Fonds Colin », c'est-à-dire des contes recueillis par Georges Colin qui n'avaient pas fait l'objet d'une publication du vivant de l'auteur.

Le Fonds Colin, qui se trouve au Maroc à l'Institut d'étude et de recherche sur l'arabisation (IERA) de Rabat, contient de nombreux documents, résultat de 50 années de travail au Maroc d'un linguiste d'exception :

— 60 000 fiches d'un dictionnaire qui est actuellement en cours d'impression au Maroc, édité sous la direction de Zakia Iraqui Sinaceur¹³ (trois volumes sur huit sont parus, le rythme de parution est de un à deux par an),

13. Cf. ci-dessus p. 23.